

L'hon. M. Fleming: Elle n'a pas été prise par les deux ministres, vous le saviez bien!

L'hon. M. Chevrier: J'ai dit «qui semble avoir été prise par les deux ministres». Et tant que vous ne produirez pas, et vous le ministre des Finances et vous le ministre du Commerce (l'honorable M. Hees), les textes que vous avez lus et dont vous vous êtes servis là-bas, nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons le droit...

L'hon. M. Fleming: J'ai dit déjà que je n'avais pas de texte; il n'y a rien que je puisse lire.

Si l'honorable député (M. Chevrier) continue à demander que je lise un texte...

L'hon. M. Chevrier: Eh bien, monsieur l'Orateur, s'il est vrai que l'honorable ministre n'a pas de texte, il peut au moins écrire ce qu'il a dit. Mais l'honorable ministre du Commerce en a un texte; qu'il le produise. Il a dit qu'il l'avait donné par erreur aux journalistes de là-bas. Alors, il me semble que nous devrions le voir, parce que les journaux ont interprété ce texte, paraît-il, d'une façon tout à fait injuste pour ces ministres.

Oh! Comme je plains les ministres de ces injustices que leur font subir la presse, la radio, le chef de l'opposition et certains de mes collègues! Quelle injustice! Ils se plaignent continuellement quand ils reviennent de grands voyages. J'étais presque sur le point de dire *A beau mentir qui vient de loin*; mais je m'en garde, car en vertu du Règlement de la Chambre, je n'ai certainement pas le droit d'indiquer une telle chose. Mais tout de même, monsieur le président, je voulais terminer mes remarques...

Une voix: Lisez donc le texte!

L'hon. M. Chevrier: Si j'avais le texte du ministre, je le lirais certainement. Je n'en ai que des extraits. Je ne vais pas aller plus loin à ce sujet.

Je termine en consignait au compte rendu officiel des *Débats* une partie d'un document qui est préparé régulièrement par les services de renseignements du gouvernement, à *Canada House*, à Londres, que connaissent tous les députés qui voyagent un tant soit peu. Voici ce que ce document provenant de *Canada House*, à Londres, avait à dire au sujet de la conférence. Le commentaire est du *Sunday Telegraph* du 24 septembre, et il se lit ainsi:

(Traduction)

Mais il vaudrait mieux prêter davantage attention aux conséquences du désaccord absolue dont les ministres des Finances du Commonwealth ont fait preuve la semaine auparavant.

Même maintenant, je ne suis pas sûr que le texte du communiqué d'Accra ait été bien compris ici... Indiquant que tous les autres représentants

du Commonwealth ont exprimé les graves appréhensions et le souci que leur causait la demande présentée par l'Angleterre pour adhérer au Marché commun, il doutait que nous puissions, en fait, négocier la sauvegarde efficace des intérêts du Commonwealth et laissait entrevoir le démembrement complet du Commonwealth en tant qu'entité politique sans cette protection.

Mais derrière cela apparaît un élément nouveau. Jusqu'à la conférence d'Accra, le Commonwealth insistait sur la nécessité de sauvegarder ses différents intérêts économiques dans un accord entre le Royaume-Uni et le Marché commun. Le communiqué d'Accra est le premier indice d'une tentative délibérée de saboter totalement l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun.

L'hon. M. Fleming: Déclaration absolument fausse!

L'hon. M. Chevrier: Alors, il aurait mieux valu que vous mettiez de l'ordre à *Canada House*; c'est votre propre déclaration.

L'hon. M. Fleming: Il ne s'agit pas d'une déclaration émanant de *Canada House*. Le député cite une déclaration tirée d'un périodique du Royaume-Uni et il essaie de l'attribuer à *Canada House*. Tout ce que fait *Canada House*, c'est de réunir les déclarations qui paraissent dans la presse du Royaume-Uni; n'allons pas nous méprendre sur *Canada House*.

L'hon. M. Chevrier: Est-ce un rappel au Règlement?

L'hon. M. Fleming: C'est une déclaration erronée parue dans un journal britannique.

L'hon. M. Chevrier: Le ministre aime m'interrompre, mais chaque fois que je l'interromps, il exige l'application du Règlement.

L'hon. M. Fleming: Le député cite un rapport erroné.

L'hon. M. Chevrier: J'aimerais poursuivre la lecture de ce rapport.

L'hon. M. Fleming: Il est erroné.

L'hon. M. Chevrier: Il émane de *Canada House*, Londres.

L'hon. M. Fleming: Pas du tout.

L'hon. M. Chevrier: Certainement, et je passe au dernier alinéa.

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, j'invoque...

L'hon. M. Chevrier: Je cite:

A l'heure actuelle, c'est la politique...

L'hon. M. Fleming: J'invoque le Règlement, monsieur le président...

L'hon. M. Chevrier: Je ne cède pas la parole, monsieur le président.

M. le président suppléant: Le ministre des Finances ayant invoqué le Règlement, je lui cède la parole.